

MAIRIE DE CANEJAN  
MAIRIE DE CANEJAN  
CMJ  
CMJ

COMPTE RENDU DE L' ELECTION DU MAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'an deux mil quatre, le **20** du mois de **novembre** à **10 h 00**, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Canéjan s'est réuni en mairie sous la présidence de Jessica VUOTTO en présence de Monsieur Laurent PROUILHAC, Adjoint délégué à la Vie Scolaire, de Patricia BOUTER, Jean-Louis GRENOUILLEAU, Christiane MORA et de Dominique PION.

<b><u>Etaients présents :</u></b>	AGNOLA Lauréane BASIER Aloïs BERGERIE Léo BOURNERIE Cyrielle GUEDON Léo-Paul HACHICHA Noëlle HAMAZ Chayneze HOUBIB Joachim MASSICAULT Clémentine OLIVEIRA Marion PETIT Maryse PETITPIED Titouan POURRIAU Julie REUNGOAT Corentin ROSIER Julie ROSIER Marion SALAUN Inès SECEH Claire VERRON Clémence VAREILLE Baptiste VUOTTO Jessica ZACCHELLO Guillaume
<b><u>Absents :</u></b>	
<b><u>Absents excusés :</u></b>	CAMBLOR Rémy LEMAIRE Pierre

Laurent PROUILHAC ouvre la séance qui sera consacrée aujourd'hui à la constitution des commissions. Il présente ensuite Patricia BOUTER, Adjointe Déléguée à l'action sociale ainsi que Jean-louis GRENOUILLEAU, Conseiller Municipal qui participent régulièrement aux réunions du CMJ, pour assister ses membres sur la partie sociale.

Il rappelle ensuite que chacun des membres du CMJ s'est, en se présentant, engagé à être présent et qu'il serait bon que ceux qui ne peuvent être présents s'excusent préalablement.

Jessica VUOTTO fait l'appel et donne lecture du compte-rendu de la précédente séance pour permettre éventuellement d'apporter des rectifications.

Laurent PROUILHAC présente ensuite Danielle ANTONIAZZI, Présidente du Comité de jumelage et Magali DEFFIEUX, Vice Présidente, qui sont venues aujourd'hui présenter les actions menées par le comité, mais également proposer un partenariat avec le CMJ sur une action bien particulière.

Magali DEFFIEUX félicite tout d'abord les membres du CMJ pour leur élection en précisant que le Comité est très sensible aux initiatives des jeunes. Elle rappelle que la commune de Canéjan est jumelée avec Poggio Mirteto, ville italienne située à 50 km de Rome, dans la région des Sabines, productrice d'huile d'olives.

Le Comité de jumelage envisage un autre jumelage avec une ville anglophone, proche de la France afin de permettre aux habitants de la commune de s'y rendre sans trop de frais.

Elle explique que lorsqu'une commune envisage un jumelage, elle fait appel à une association qui regroupe toutes les demandes de jumelage de villes françaises et les met en relation avec des villes européennes intéressées.

Les jumelages sont faits avec des villes d'Europe pour une question de proximité avant tout mais également cela permet aux communes de bénéficier de subventions européennes.

Magali DEFFIEUX explique qu'il existe un parlement européen des enfants et que le comité de jumelage peut financer un voyage pour permettre au CMJ d'aller leur présenter un projet.

Chaque année, le Comité de jumelage organise des festivités à l'occasion de la journée de l'Europe qui se tient tous les ans le 9 mai. Cette année, il souhaiterait faire bénéficier les canéjanais d'une présentation ludique de l'Europe. Magali DEFFIEUX attend du CMJ des idées sur les sujets à aborder. Elle indique que le précédent CMJ avait organisé un concours de dessin.

Magali DEFFIEUX précise que le CMJ est, au même titre que les écoles, membre du Comité de jumelage. Elle ajoute qu'il est également possible pour le CMJ de publier des articles dans le journal du Comité.

Outre le jumelage, le Comité réalise aussi des actions humanitaires qui visent à aider les personnes en difficulté et dans le besoin qu'elles soient proches ou loin de la commune voir de la France. Ces actions peuvent être l'envoi de mobilier dans les écoles du Mali, la récolte d'aliments pour la Banque alimentaire...)

Magali DEFFIEUX remercie les enfants de leur accueil et pour conclure propose d'adresser aux habitants de Poggio une photo des nouveaux membres du CMJ ainsi qu'un petit article de présentation.

Avant de constituer les commissions, Laurent PROUILHAC rappelle qu'à l'occasion du nouvel an, la tradition veut que l'on envoie ses vœux aux personnes que l'on apprécie. Le précédent CMJ envoyait les siens aux personnes âgées de la commune. Les cartes étaient jointes au colis de Noël qui leur est distribué par le centre communal d'actions sociales.

Si le CMJ souhaite faire de même, il faut que les cartes soient prêtes pour le 18 décembre.

Les membres décident de commander des cartes (5 modèles différents) auprès de SOS village d'enfants.

#### Constitution des commissions :

Monsieur PROUILHAC explique que les commissions sont des petits groupes qui travaillent plus particulièrement sur un sujet. Une personne du groupe est désignée à chaque réunion pour mettre par écrit ce qui a été décidé.

Après discussion, 5 commissions sont créées :

#### Sécurité routière :

Claire SECEH, Rémi CAMBLOR, Léo-Paul GUEDON, Léo BERGERIE, Corentin REUNGOAT.

#### Action sociale :

Joachim HOUBIB , Jessica VUOTTO, Noëlle HACHICHA, Titouan PETITPIED.

#### Loisirs, Sports:

Julie POURRIAU, Guillaume ZACHELLO, Lauréane AGNOLA, Cyrielle BOURNERIE, Aloïs BASIER.

#### Environnement :

Inès SALAUN, Julie ROSIER, Marion ROSIER, Clémence VERRON, Maryse PETIT, Clémentine MASSICAULT.

#### Communication :

Chayneze HAMAZ, Marion OLIVEIRA, Baptiste VAREILLE.

Monsieur PROUILHAC reprend ensuite les souhaits émis dans les professions de foi des élus pour apporter quelques précisions.

#### Plantation d'arbres à chaque naissance :

Il y a environ 30 à 40 naissances par an sur la commune, le coût que représenterait une telle action sera déterminé.

#### Pistes cyclables :

C'est un sujet qui tient à cœur le conseil municipal des adultes. Monsieur GRILLON, conseiller municipal, pourra venir en parler lors d'une prochaine séance.

#### Ralentisseurs :

C'est un équipement compliqué à mettre en place, les services de secours, les pompiers, les gendarmes n'y sont pas très favorables. Ils ne peuvent donc pas être multipliés sur la commune.

#### Actions envers les personnes âgées :

A poursuivre car elles ont beaucoup de succès.

#### Collecte de jouets :

Des collectes sont déjà réalisées dans les écoles.

#### Abribus :

Le dossier a évolué puisque 8 abribus devraient être changés sur la commune d'ici la fin de l'année.

#### Création d'une piscine :

Ce projet a été étudié et chiffré tant pour la construction que pour le fonctionnement. Le coût a été jugé trop important. Par contre il pourrait être envisagé de créer une piscine avec plusieurs communes, les frais seraient ainsi partagés.

Avant de lever la séance, Jessica VUOTTO propose d'organiser une fête pour remercier Camille de ce qu'elle a fait pendant 2 ans. Les anciens conseillers seraient également invités.

Il est donc décidé d'organiser, après le conseil municipal du 15 janvier, à 11h30, un apéritif déjeunatoire, où chacun amènerait quelque chose, les boissons seraient fournies par la mairie.

La séance est levée à 12H.